



#### Objectifs :

- Connaître et appliquer les règles générales de sécurité lors de travaux en hauteur.
- Evaluer les risques de chute de hauteur sur différents postes de travail et choisir les moyens de protection appropriés.
- Utiliser dans les meilleures conditions, un harnais lors de travaux en hauteur
- Vérifier et entretenir son harnais de sécurité et ses systèmes antichute.

#### Public concerné :

Toute personne utilisant un harnais pour effectuer un travail en hauteur.

#### Pré requis :

Aucun niveau de connaissances préalable n'est requis pour suivre cette formation.

Absence de contre-indication médicale aux travaux en hauteur.

#### Moyens matériel à fournir par les participants :

Harnais de sécurité.

#### Lieu, durée, dates, tarifs, horaires :

- Lieu : en intra entreprise ou inter-entreprises
- Effectif des sessions : 3 à 8 personnes.
- Durée : 1 jour, soit 7 heures (Théorie : 1/2 jour, Pratique : 1/2 jour)
- Dates, tarifs, horaires : nous contacter / informations (planning, tarifs) sur : <https://www.a2prevention.com>

#### Accessibilité Personnes en Situation de Handicap :



Nos formations sont accessibles sous conditions. Merci de nous consulter au



préalable pour vérifier si certains aménagements sont nécessaires.

#### Conditions générales de vente :

Communiquées avec la convention.



#### Contacts / renseignements

Tel : 05 59 64 04 42

[formation@a2prevention.com](mailto:formation@a2prevention.com)

#### Encadrement - formateur :

Formateur qualifié ayant une expérience pratique de l'utilisation des EPI antichute.

#### Méthodes pédagogiques :

Alternance d'exposés, études de situations concrètes et exercices pratiques.

#### Moyens pédagogiques :

PC et vidéoprojecteur ainsi que des ressources multimédia et paperboard.

Travaux avec des harnais et exercices de suspension.

#### Évaluation pédagogique :

Cette formation fait l'objet d'une évaluation des connaissances acquises par un QCM.

Évaluation du savoir-faire pratique en continue.

#### Évaluation de l'action de formation :

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

#### Mode de validation / sanction :

Attestation de fin de formation / certificat de réalisation.

#### Validité / suite de parcours :

Pas de durée de validité ni de renouvellement imposé par la réglementation, renouvellement aussi souvent que nécessaire.

Préconisé : tous les 5 ans.



## PROGRAMME DE LA FORMATION

### THEORIE

Travaux en hauteur et sécurité - contexte réglementaire

- Accidents et causes d'accidents
- Protection collective
- Les moyens d'accès (échelles, escabeaux, échafaudages, PEMP)
- Protection individuelle
- L'arrêté du 19 mars 1993.
- La norme NF EN 795.

Étude mécanique simplifiée de la chute d'un corps.

Interrogations préalables aux installations d'ancrage :

- Les dispositifs d'ancrage (Recommandation CNAMTS R430) : amarrages sur structure existante, amarrage sur point d'accroche manufacturé fixe ou transportable
- Questionnaires d'aide au choix.
- Limite du poste de travail.

Choix et limites d'utilisation des équipements :

- Conditions préalables au recours à un équipement de protection individuelle
- Les composants d'un système de liaison : le harnais, la longe, les sangles, l'antichute, les connecteurs, les absorbeurs d'énergie.
- Conséquences d'une chute : facteur de chute, force de choc, effet pendulaire, tirant d'air, organisation des moyens de secours

Présentation, normes, utilisations, vérifications :

- Harnais, casque, connecteurs, mousquetons, sangles, cordes, descendeurs.
- Antichute, accessoires (poules, perches...).

Les règles d'utilisation et mesures d'organisation :

- Utilisation
- Organisation/maintenance par l'utilisateur : vérification et contrôle des EPI, règles d'entretien et de stockage

### PRATIQUE

- Travaux pratiques sur vos installations ou sur la plate-forme pédagogique : port du harnais avec vérification, étude des cordes et des points d'ancrage, savoir-faire des nœuds de 8, étude des stop et blocs chute, ascension et descente sur corde.
- Secours :
  - Analyses, préparations et simulations.
  - Particularités lors de l'utilisation de cordes.

**EVALUATION PEDAGOGIQUE** : Évaluation pratique en continue et évaluation des connaissances acquises par QCM.

#### Equivalence :

Non concerné

#### Débouchés professionnels

Utilisable dans tous les secteurs d'activités (BTP, industries, collectivités, ...).

#### Références réglementaires :

#### Passerelles :

Non concerné

Le salarié doit suivre une formation adéquate et spécifique à l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur, comprenant un entraînement au port de l'équipement et éventuellement une formation aux interventions de secours et de mise en sécurité. Ces formations doivent être renouvelées aussi souvent que nécessaire. Le salarié doit être à même de contrôler avant chaque intervention que les équipements sont en bon état et de s'assurer que les vérifications périodiques annuelles ont été effectuées (articles R. 4323-104 à R. 4323-106).

**Répertoire spécifique** : non concerné.

Version juin 2021